CHAMPIONNATS LARGE U18-U20

CPO VITTEL AV DU HAUT DE FOL 88000 VITTEL

- DIMANCHE 12 FEVRIER 2023

COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Ouverture Chambre d'Appel		12h00					
Formation Jury		12h30					
60m haies U18 F séries	0.76	13h30	U18U20 H		U18U20 H	U18U20 F	
60m haies U20 F séries	0.84	13h40					
60m haies U18 H séries	0.91	13h50					
60m haies U20 H séries	0.99	14h00					
60m U18 F séries		14h15					
60m U20 F séries		14h30					U18U20 H 5/6 kg
60m U18 H séries		14h45					
60m U20 H séries		15h00		U18U20 F			
60m haies U20 H Finale	0.99	15h15					
60m haies U18 H Finale	0.91	15h25					
60m haies U20 F Finale	0.84	15h35					
60m haies U18 F Finale	0.76	15h45					
60m U18 F Finale		16h00					
60m U20 F Finale		16h05					
60m U18 H Finale		16h10					
60m U20 H Finale		16h15			U18U20 F	U18U20 H	
800m U18 F Finales		16h30		U18U20 H			
800m U18 H Finales		16h40					
800m U20 F Finales		16h50					U18U20 F 3/4kg
800m U20 H Finales		17h00					
400m U18 F Finales		17h10					
400m U18 H Finales		17h20	U18U20 F				
400m U20 F Finales		17h30					
400m U20 H Finales		17h40					
200m U18 F Finales		17h50					
200m U20 F Finales		18h05					
200m U18 H Finales		18h20					
200m U20 H Finales		18h35					
Relais 4 x 1 Tour U18U20 F		18h50					
Relais 4 x 1 Tour U18U20 H		19h00					

Nb : En fonction des engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est le cas il sera diffusé dans la journée de jeudi 09 février.

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

Athlètes concernés :

Les championnats LARGE sont ouverts à tous les athlètes des catégories U18 et U20 garçons et filles de la Ligue du Grand EST.

Participation athlète Hors Lique :

Athlètes BOU/FC :

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : R1

- Athlètes Hors LARGE + BOU/FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par <u>la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée</u> <u>par la CSO LARGE.</u>

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

Qualifiés:

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2022 au 05 février 2023, si et seulement si, ils ont réalisé une performance de niveau R5 pour les U18 et R4 pour les U20 sur l'épreuve en salle concernée

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à jean-louis.walter2@wanadoo.fr et en copie à dduchene@athlelarge.fr avant la limite d'engagement.

Engagements:

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au mardi 07

Février 2023 23h59.

La liste définitive des engagés, après vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au plus tard dans la journée de jeudi 09 février 2023.

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard <u>45 min</u> avant l'épreuve.

Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé et non désengagé sur place.

ATTENTION: PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves :

Courses

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place avec le Délégué Technique) :

60m : qualification X places + X meilleurs temps → 1 Finale de 7 par catégorie

60m haies : qualification X places + X meilleurs temps → 1 Finale de 7 par catégorie

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2022/2023. (<u>Départ en couloir pour le 800m</u>)

Concours

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers de chaque catégorie.

Montées de barres concours Hauteur et Perche :

Hauteur femme : 1m32 puis de 5 en 5 \rightarrow 1m57 \rightarrow 1m60 \rightarrow puis 2 en 2

Hauteur homme : 1m60 puis de 5 en 5 → 1m85 → 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m10 puis de 15 en $15 \rightarrow 3m00$ puis de 10 en $10 \rightarrow 3m60$ puis de 5 en 5

Perche homme: 3m15 puis de 15 en 15 \rightarrow 4m05 puis de 10 en 10 \rightarrow 4m65 puis 5 en 5

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Relais

Inscriptions des relais 4 x 1 Tour à la chambre d'appel avant 17h00.

Les Championnats LARGE du 3000m Marche se dérouleront le samedi 28 janvier 2023 dans le cadre du meeting National de Vittel.

Officiels:

1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà.

PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT

Directeur de Réunion : J.MONTFERRAN Juge Arbitre : D.AVIGNON Délégué Technique CSO : JL. WALTER